

Agriculture durable

Deux exploitations récompensées pour leurs bonnes pratiques en agroécologie

Mettre en lumière les bonnes pratiques des exploitants agricoles situés sur le Parc naturel régional Vallée de la Rance – Côte d'Emeraude, c'est le but des Concours agroécologiques « Prairies et parcours » et « Agroforesterie ». Présentation de la démarche et des lauréats 2025 récompensés ce mercredi 10 décembre lors de la remise de prix à Pleudihen-sur-Rance.

Promouvoir les systèmes agricoles multi-performants, mettre en avant la biodiversité, la valeur agricole et économique des prairies permanentes naturelles zones humides et des systèmes agroforestiers ou encore valoriser les pratiques des exploitants agricoles sur ces systèmes... c'est la vocation des concours « Prairies et parcours » et « Agroforesterie ». Les lauréats choisis par le jury sont des **modèles d'équilibre entre productivité agricole et préservation de l'environnement**.

Concrètement, le concours « Prairies et parcours » récompense les éleveurs pour la **qualité agroécologique de leurs prairies naturelles, qu'elles soient destinées à la fauche ou au pâturage**. Ici, la diversité floristique et la gestion des parcelles influent directement sur la qualité de l'alimentation des troupeaux, la biodiversité et les caractéristiques des produits issus de l'exploitation (lait, viande, fromage...).

Le concours « Agroforesterie », lui, récompense les systèmes agricoles qui associent arbres et cultures ou élevage, pour une **meilleure valorisation des ressources naturelles, tout en offrant un cadre de vie riche et diversifié pour la faune et la flore locales**. En effet, lorsqu'elle inclut des haies, des alignements d'arbres et des prés-vergers, l'agroforesterie apporte de nombreux bénéfices comme la protection des sols, la restauration et préservation de la biodiversité, le stockage du carbone et le confort des animaux et des hommes.

Deux lauréats récompensés pour l'édition 2025-2026

Au total, **ce sont huit agriculteurs qui se sont inscrits sur les deux concours cette année**, quatre pour chacune des catégories ouvertes. Composés d'agriculteurs, d'experts agronomes et forestiers et d'experts en écologie, les deux jurys se sont réunis en juin et en septembre 2025.

Pour le Concours « Prairies et parcours », c'est le GAEC de la Pépinière (La Landec) représenté par Cédric LEFORT qui a remporté le vote du jury. Il s'agit d'une exploitation en polyculture élevage de 135 ha. Pour

leur prairie exceptionnelle en termes de diversité allée à une production importante et à des pratiques de fauche tardive.

Pour le Concours « Agroforesterie », c'est le GAEC Prié Fils (Pleudihen-sur-Rance) représenté par Dominique et Philippe PRIÉ qui s'est distingué. Il s'agit d'une exploitation en polyculture élevage et arboriculture pour la production de lait et de cidre de 120 ha. Pour leur maintien de la pratique des prés-vergers, une très bonne gestion de leurs haies, ainsi que la valorisation de leur bois dans leur chaufferie leur garantissant une autonomie forte sur la partie énergétique de l'exploitation.

*

Menés dans le cadre de Concours nationaux et inscrits au **Concours Général Agricole du Salon de l'Agriculture de Paris**, ces concours sont de **véritables outils de rapprochement des acteurs de territoire autour des thématiques agricoles**. Ils sont portés localement par le Parc, depuis 2017 pour les Prairies* et depuis cette année pour l'Agroforesterie. Rappelons que le Concours « Prairies » est né en 2010 dans les Parcs naturels régionaux, plus précisément celui du Massif des Bauges.

* En partenariat avec
les Chambres d'agriculture de Bretagne
et la Fédération des Chasseurs d'Ille et Vilaine.



Liste des candidats

Concours « Prairie et parcours »

- GAEC DE LA CROIX MOY (Vildé-Guingalan) - Dominique, Christophe et Dylan NICOLLE - Polyculture élevage > bovins lait vente en circuit long - 250 ha dont 20 ha de prairies naturelles
- GAEC DE LA PÉPINIÈRE (La Landec) - Cédric LEFORT - Polyculture élevage > bovins lait vente en circuit long + atelier volailles - 135 ha dont 20 ha de prairies naturelles
- GAEC DU CHÊNE (Pleslin-Trigavou) - Thomas DUBOIS - Production porcine - 90 ha - Valorisation des bêtes entières en circuit-court avec transformation - Cultures en BIO
- Dominique LUCAS (Dinan) - Système vache allaitante - 20 ha - Vente de viande en colis

Concours « Agroforesterie »

- Franck BINET (Matignon) - Polyculture élevage - bovins lait vente en circuit long - 120 ha - Système agroforestier haies
- Anthony JOSSE (Saint-Lunaire) - Elevage ovins race rustique à faible effectif - Vente en circuit-court - 70 ha - Système agroforestier haies – BIO
- GAEC DE LA BARRE GUIHEUNEUC (Minaic-Morvan) - Guillaume MOUSSON - Polyculture élevage bovin lait - Vente en circuit long - 125 ha – BIO
- GAEC PRIÉ FILS (Pleudihen-sur-Rance) - Dominique et Philippe PRIÉ - Polyculture élevage - bovins lait et arboriculture pour production de cidre - 132 ha - Vente du lait en circuit long BIO et vente de cidre BIO